



RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
COORDINATION NATIONALE DE RENFORCEMENT DU SYSTÈME
COMMUNAUTAIRE EN RDC
« CNRSC »
Secteur : Santé

PROVINCE D'ITURI

AVIS DE RECRUTEMENT

**Poste : BENEVOLE SUPERVISEUR D'AIRES DE SANTE DE LA VERIFICATION
5% DES MENAGES**

Numéro d'avis de Vacance : 002/CNRSC/VACPOSTCOORD/ITU/01/2023

Nombre des jours de prestation : +/- 1 mois

Nombre des Superviseurs ZS : 228

Date de publication : 18/01/2023

Date de clôture : 08/02/2023

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la campagne de distribution de masse des MILD dans la province d'ITURI, la Coordination Nationale de Renforcement du Système communautaire dans le secteur de la Santé, en sigle CNRSC, organisation de droit congolais, cadre fédérateur des plateformes, des Réseaux d'Organisation Non Gouvernementale et à assise communautaire est chargée d'assurer la vérification de l'effectivité de la campagne de dénombrement couplé à la distribution des MILD dans les ménages.

A cet effet, elle recherche des bénévoles superviseurs d'aires de santé (AS) qui vont superviser la mise en œuvre des activités de vérification 5% des ménages pendant la campagne de dénombrement couplé à la distribution gratuite de masse des MILD programmée cette année (2023) au sein de la province du ITURI.

II. TACHES ET RESPONSABILITES

II.1. Tâches du Superviseur d'AS de la vérification 5% des ménages pendant la campagne de dénombrement couplée à la distribution de masse des MILD.

Les tâches du Superviseur d'AS de la vérification 5% des ménages sont :

- 1) S'assurer de la disponibilité du plan de déploiement des vérificateurs 5% vers les villages de son rayon de responsabilité ;
- 2) S'assurer de la disponibilité du croquis des villages à visiter par les vérificateurs 5% ;
- 3) S'assurer de l'état d'avancement de la distribution afin d'ajuster au quotidien le déploiement sur terrain des vérificateurs ;

- 4) Assurer le paramétrage du téléphone et s'assurer de son bon fonctionnement ;
- 5) Organiser le déploiement des vérificateurs sur terrain ;
- 6) Procéder pendant trois (03) jours à partir du 3^e jour de la vérification, au monitoring rapide dans cinq ménages vérifiés ;
- 7) Vérifier que les vérificateurs ont respecté la procédure de sélection des ménages ;
- 8) Vérifier que les 25 formulaires enregistrés journalièrement par le vérificateur ont été correctement remplis ;
- 9) Remonter quotidiennement au coordonnateur zonal, toutes les incohérences constatées sur terrain ;
- 10) Faire la rétro information aux coordonnateurs zonaux sur la couverture des ménages des ménages et sur les écarts constatés ;
- 11) Vérifier un ménage spécifique par AS en milieu rural et deux en milieu urbain ;
- 12) Envoyer les formulaires au serveur ;
- 13) S'assurer du bon remplissage de deux fiches transmises par le(s) vérificateur(s) ;
- 14) Transmettre quotidiennement sa fiche synthèse au coordonnateur zonal ;
- 15) Élaborer le rapport de la supervision de la vérification endéans 72 heures suivant la fin de la vérification incluant les phases in process et end process.

III. CRITERES DE SELECTION

- La personne à désigner doit répondre aux critères suivants :
- Résider au sein de la zone de santé depuis au moins six mois ;
- Être âgé de 25 ans au moins ;
- Être détenteur au moins d'un diplôme de graduat ;
- Être un membre actif d'une OAC active dans la ZS ;
- Parler couramment la langue locale ;
- Personne responsable qui jouit d'une bonne moralité et d'une crédibilité au sein de la communauté ;
- Avoir un ordinateur portable ;
- Avoir la maîtrise de MS-WORD, MS-EXCEL (tableau croisé dynamique) ;
- Une expérience d'utilisation de ODK-Collect est un atout ;
- Avoir participé aux activités antérieures de la CNRSC serait un atout.

IV. ELEMENTS DU DOSSIER

- PV de la désignation du candidat par son organisation d'appartenance à l'issue d'une réunion de l'organisation ;
- CV détaillé du candidat ;
- Photocopie de la pièce d'identité (carte d'électeur, passeport, permis de conduire).

V. MODALITES DE SOUMISSION

Chaque organisation non gouvernemental, Initiative locale de développement, organisation à assise communautaire ou toutes autres organisations intéressée par cette offre doit envoyer les éléments du dossier de chacun de ses candidats à l'adresse suivante : recrutement.cnrscituri@gmail.com et/ou déposer le dossier à la Coordination provinciale de la CNRSC à l'adresse ci-après :

Avenue de la Prison Centrale N° 06, Q/ Lumumba, C/ MBUNYA, Ville de BUNIA

Numéro : (+243) 818 756 880 - (+243) 812 494 416

***NB :** Les candidatures peuvent aussi être déposées au bureau de l'organisation de la société civile identifiée dans la zone de santé par Coordination Provinciale moyennant l'accusé de réception. Et l'organisation identifiée se chargera d'acheminer toutes les candidatures déposées à la coordination provinciale.*

Fait à Kinshasa, le 18 janvier 2023

Pour la CNRSC :

